

((( TERRITOIRES CONSEILS

Webconférence

## Elaborer un projet alimentaire de territoire

GROUPE



le 10 avril 2018



## INTRODUCTION

- **Séquence 1 : Éléments de cadrage sur les PAT**
- **Séquence 2 : le Projet Alimentaire Territorial Albigeois Bastides – Anaïs HUOT**
- **Séquence 3 : quelques prérequis à la mise en place d'un PAT**
- Pour aller plus loin...



## Territoires Conseils informe communes et intercommunalités et accompagne les territoires pour un développement durable

### LES MISSIONS

1. **INFORMER** les élus et leurs collaborateurs en répondant à leurs questions ; **anticiper** leurs demandes d'appui
2. **ACCOMPAGNER** les territoires intercommunaux dans leurs évolutions, **adapter** l'offre aux nouvelles attentes et **publier** les dossiers pédagogiques et les méthodologies pour l'élaboration de politiques territoriales
3. **VALORISER** les expériences territoriales *inspirantes*.



## Le public cible de Territoires Conseils

- ▶ Les communes de moins de 10 000 habitants
- ▶ Les communes nouvelles et les communes déléguées, quelle que soit leur taille
- ▶ Les intercommunalités, sans limite de seuil
- ▶ Les territoires de projet (PETR/Pays, PNR...)



## INFORMER LES ÉLUS ET LEURS COLLABORATEURS

- ▶ Le **service de renseignements téléphoniques gratuit (12 000 questions/an)** pour les communes de moins de 10 000 hab., les intercommunalités, les communes nouvelles et les communes déléguées, sans limite de seuil
- ▶ Les contenus du **site Internet** : [www.caissedesdepotsdesterritoires.fr](http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr) et 24 **newsletters** / an envoyées à 13 000 abonnés les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois
- ▶ **11 lettres mensuelles** *En direct de Territoires Conseils* / an et leurs suppléments d'information (20 000 collectivités destinataires)



## Outils pédagogiques et méthodologiques

Tous nos outils d'accompagnement sont disponibles sur [www.caissedesdepotsdesterritoires.fr](http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr)

- ▶ [Boîte à outils](#) (outils de simulation : finances et fiscalité)
- ▶ [Base documentaire](#) (fiches pédagogiques et autres publications)
- ▶ [Base d'expériences](#)
- ▶ [Téléconférences](#) (téléphone ou web)
- ▶ [Appui juridique](#) (questions / réponses juridiques)
- ▶ [Dossiers](#)
- ▶ [Vidéos de témoignages des territoires](#)



## Séquence 1 : Eléments de cadrage sur les PAT

GROUPE



*Une conjonction de problématiques convergentes :*

- **Crises économiques successives de l'agriculture conventionnelle** assise sur l'hypermécialisation, les avantages comparatifs, la maximisation des rendements à l'hectare, la concurrence par les prix ...)> ex : crise du lait, et au-delà baisse tendancielle des prix des matières premières => questionnement sur la pérennité du modèle
  - **Crises sanitaires et scandales alimentaire:** ex. vache folle, scandale de la viande de cheval dans les lasagnes => attirer l'attention sur question de qualité, et traçabilité des productions agricoles
  - **Crise écologique et pression sur les milieux et les écosystèmes** :pollution des eaux souterraines, algues vertes,... => toujours plus d'engrais pour des rendements qui plafonnent, et un rendement marginal = coût de dépollution des eaux souterraines.
  - **+ Question de santé publique** : perturbateurs endocriniens, cancers chez les agriculteurs,...
- ⇒ Quel modèle de développement pour une agriculture pérenne, durable ?
- ⇒ Comment répondre à une aspiration sociétale pour une alimentation saine, soucieuse de soutenir des modes de production agricoles respectueux de l'environnement et des hommes? ...
- => Le territoire , espace pour co-construire des solutions adaptées et qui répondent aux enjeux ?

## Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial (PAT) ?

- Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39),
- S'appuie sur un diagnostic partagé : un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.
- Élaboré de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un **cadre stratégique et opérationnel** à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

=> L'alimentation comme axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur le territoire

## Un enjeu global d'ancrage territorial

- **une dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;
- **une dimension environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisant les modes de production agroécologique (dont le Bio), préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- **une dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.



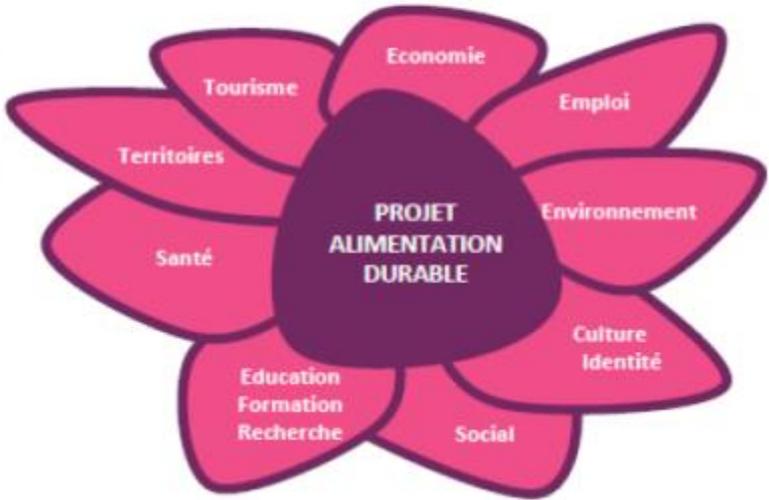
- Procédure de reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture :
  - identifier et valoriser les projets existants
  - favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux en permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'outils pratiques (guides, appui technique).
- Financement d'un PAT :
  - Fonds publics (collectivités, AAP du PNA, FEADER (en particulier LEADER) ou FEDER
  - Fonds privés (des partenaires).

- Les 6 champs de l'alimentation



Source : RnPAT

Des projets multi-partenariaux et une approche multi-dimensionnelle de l'alimentation



Source : CEREMA

# Construire un PAT : le rôle de l'analyse préalable

## 1

### Analyse et identification de la production du territoire

- Diagnostic de l'offre alimentaire du territoire = productions agricoles
- Transformations agroalimentaires sur le territoire
- Circuits de distribution alimentaires

## 3

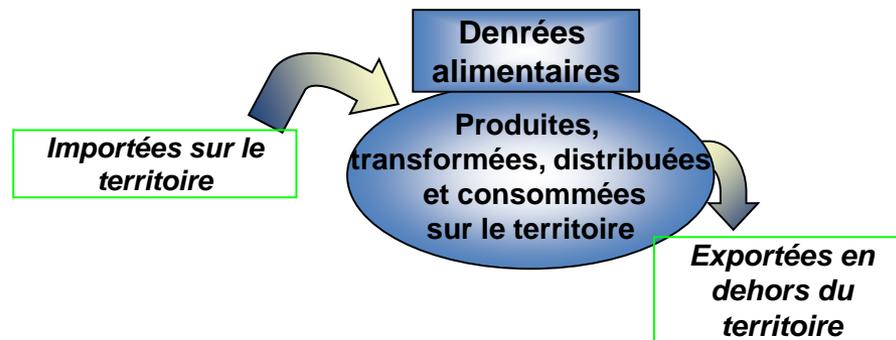
### Analyse et identification des mesures d'amélioration

- rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs **du territoire**
- développer un certain type d'agriculture sur les territoires en lien avec les attentes
- développer la qualité de l'alimentation

## 2

### Analyse et identification des flux physiques

- Consommation des foyers
- Consommation hors foyer (Restaurations commerciale et collective)
- Sources de Pertes et Gaspillages



- Traduire les objectifs du Projet Alimentaire Territoire en actions opérationnelles
- Présentation de quelques leviers au centre des PAT :
  - Agir sur le foncier pour orienter la production agricole
  - Créer des outils pour le territoire (de transformation, de logistique...)
  - Introduire les produits locaux dans la restauration collective

## Politique foncière et projet agricole



## Place de l'agriculture dans les documents d'urbanisme

### Révision du PLU

- En zone urbaine et/ou péri-urbaine
  - respecter la ceinture verte péri urbaine
  - Gestion des usages
- PLU est un moyen d'affirmer un certain nombre de principes sur la place que l'on souhaite donner à l'agriculture.
- Pour toutes les communes qui disposent d'exploitations agricoles, l'élaboration d'un PLU est l'occasion d'entamer un véritable travail de fond avec les agriculteurs.
- Avec les changements de pratiques des consommateurs qui recherchent de plus en plus de produits locaux, l'agriculture constitue un enjeu fort que ce soit en termes de paysage, d'économie, d'environnement et même de santé publique.

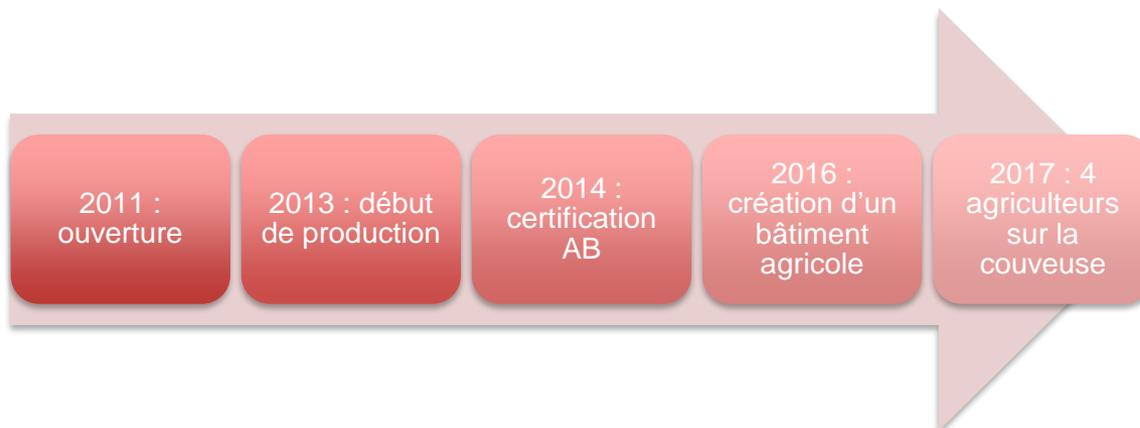


- Hausse des marchés fonciers et immobiliers
- Complexification des procédures et des programmes d'aménagement
- Complexité pour valoriser et gérer les relations entre formes urbaines et formes agricoles/agraires ainsi que les usages partagés qui en découlent
  - Plusieurs outils sont à disposition des collectivités locales pour leur permettre de constituer des réserves foncières (Code de l'urbanisme : art. L.121-1, L.121-2, L.300-1.) et ainsi maîtriser leur projet d'urbanisation.
  - Terres à vocation agricoles => périmètre de protection

- Zone agricole et péri-urbaine en Ile de France
- Naissance d'une dynamique portée par des agriculteurs du plateau, des citoyens et des collectivités pour :
  - Maintenir et développer une agriculture locale
  - Tisser des lien avec les consommateurs sur place
  - Ancrer une logique de sauvegarde de l'activité agricole face à la pression urbaine
- Résultat : Mise en place d'une Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) => Loi du 3 juin 2010 – 2 333 ha de terres agricoles protégées sur le plateau



- Logique d'économie sociale et solidaire, l'espace-test va s'adresser à un public en difficulté dans l'accès à l'installation
- Accompagner le potentiel de développement du marché local auquel se destine la production
- Dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs variés
- Entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité.
  - d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
  - de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ;
  - d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ».

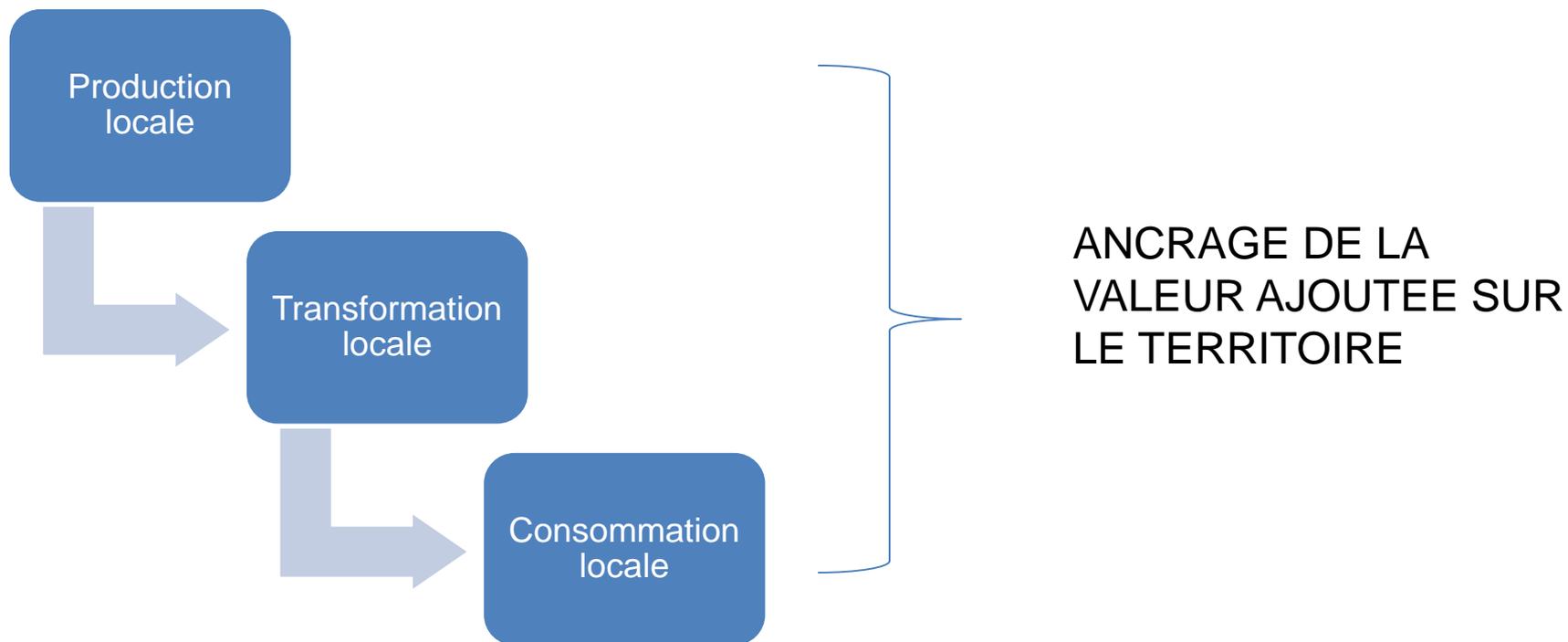


Intégration au sein du pôle solidaire maraîcher bio aux côtés d'un atelier chantier insertion et du jardin pédagogique de Solincité.

- Etudier la viabilité technique et économique
- Vérifier l'adéquation entre projet de vie et projet professionnel
- Disposer d'un accompagnement renforcé tout au long du parcours d'installation
- Tester la capacité à produire et mise en place des circuits de commercialisation
- Cadre juridique et social : Contrat d'appui au projet d'entreprise

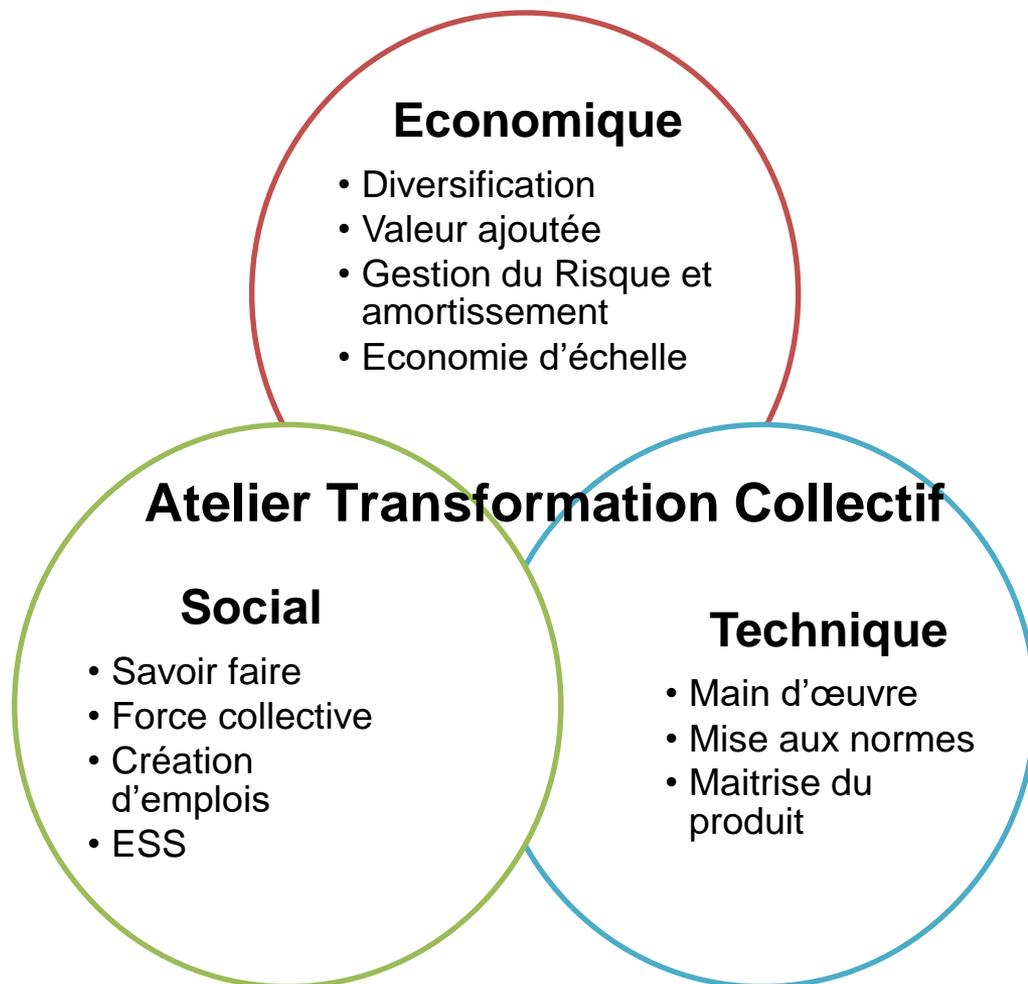
## Outils de transformation (collectif)



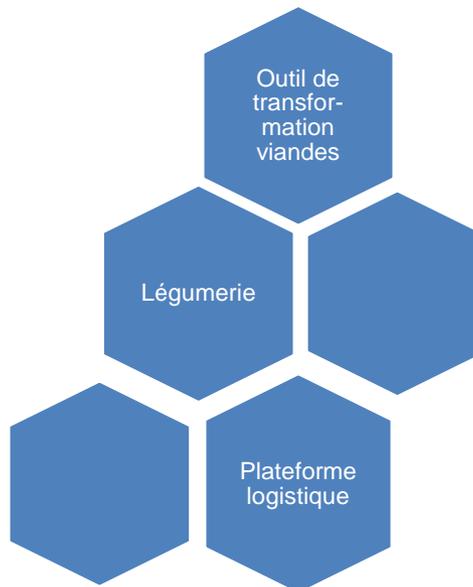


Pourquoi un outil collectif : partagé, ouvert, gouvernance plurielle, appui de la collectivité, effet de mutualisation (des coûts, des compétences...)

# Un projet collectif et territorial : une réponse sécurisée aux questions individuelles



- Avoir un outil de proximité : gain de temps et logistique facilitée
- Attractivité et plus-value sur le territoire
- Maîtrise de la qualité des produits transformés
- Mieux valoriser leurs productions
- Outil pour développer les circuits courts et de proximité
- Collaboration entre un collectif et une collectivité
- Etape indispensable pour approvisionner la restauration collective



- Une co-construction entre une collectivité et un porteur de projet (ou un collectif)
- Les étapes clés du projet :
  - son périmètre d'intervention et son approvisionnement,
  - sa capacité de production,
  - l'investissement (mur + matériel),
  - la localisation,
  - la logistique,
  - les débouchés (étude de marché)
- S'entendre sur le fonctionnement et la gouvernance
- Et bien sûr la force du COLLECTIF



- Légumerie en régie municipale, à côté de la cuisine centrale
- 2800 repas par jour pour collèges, lycées et hôpital du Grand Cahors
- 3 producteurs fournissent 70% des légumes (30% restant par grossiste)
- « La légumerie est le 1<sup>er</sup> étage de la fusée, le PAT agglomère le tout »
- Problématiques:
  - Structuration de la production de F&L pour approvisionner en quantité suffisante
  - Logistique commune
  - Prix des repas
  - Commande publique

Publié le 01/02/2017 à 12:06, Mis à jour le 01/02/2017 à 12:30

## Le Grand Cahors invente la première légumerie d'Occitanie

Consommation



Patrice Peulet, maraîcher à Payrignac dans le Lot est l'un des fournisseurs de la légumerie. / Photo DDM, J.-M. F.



Producteurs locaux

Quelle mise en œuvre des produits ?

Utilisateurs locaux



- Pour maîtriser la qualité de leur produits,
- Être indépendant d'un prestataire,
- Faire des économie d'échelle
- Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective sur le territoire (objectif partagé avec l'Agglo)

- ⇒ Elargir au-delà du territoire de l'Agglo
- ⇒ Fédérer un groupe de producteurs moteur pour le projet : animer, mobiliser, former, recruter de nouveaux producteurs
- ⇒ Définir les besoins du territoire
- ⇒ Chiffrer et dimensionner : définir le point de rentabilité d'un tel outil
- ⇒ Gouvernance et aspect juridique

2015  
2016

2017

- ⇒ Prise de décision communautaire d'investissement dans l'outil
- ⇒ Création de la structure regroupant les éleveurs
- ⇒ Fin 2017 : maîtrise d'œuvre communautaire

- Territoire d'élevage : volonté d'un groupe d'éleveurs d'avoir leur outil de découpe et transfo en propre
  - )
- Après 2 ans nécessaire à d'étude de faisabilité, à la création juridique d'une structure, à la recherche d'un terrain et des financements,
  - ⇒ L'Agglo vient de lancer la maîtrise d'œuvre
  - ⇒ Au total, 5 ans pour structurer le projet

## Approvisionner la restauration collective





**de 8 millions de repas / jour**

A l'école, en entreprise,  
à l'hôpital ou en EPHAD

un levier fort pour

- ❖ RELOCALISER les systèmes alimentaires
- ❖ sécuriser les débouchés pour l'agriculture locale,
- ❖ restaurer la qualité environnementale,
- ❖ se former au goût, à la qualité à la santé

***Réglementation entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2016.***

***L'ancien code des marchés publics (en vigueur depuis 2006) est abrogé et les acheteurs doivent désormais se référer à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et au décret d'application.***

***Les collectivités territoriales s'emparent de la question de l'approvisionnement des cantines avec des produits labellisés et locaux***

Dec. 2017, annonce du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert :

Objectif de passer à 50 % de produits bio et locaux dans la restauration collective d'ici 2022 (Loi)

***Agir sur le cahier des charges de l'appel d'offres.***

***L'approche durable peut être mentionnée.***

***La préférence locale est interdite dans les marchés publics mais certains critères la favorisent :***

- *exclure les produits transportés par avion ;*
- *emballages/déchets : conditionnements moins polluants ;*
- *produits frais : assurer la saisonnalité des F&L ;*
- *produits biologiques : volumes et fréquences de produits bio.*

## ***Gestion concédée à une entreprise de service en restauration collective :***

- *Exemple de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.*

### **/// Zoom sur une action locale**

#### **Faire évoluer les marchés avec les prestataires de la restauration, exemple du contrat Sodexo / Ville de Nîmes**

Cette expérimentation a été initiée dans la ville centre, Nîmes, dans l'objectif de faire évoluer les commandes publiques RHD. Des critères de qualités sont introduits dans les marchés publics pour favoriser la consommation de produits frais, de saison et bio. Ils sont accompagnés par la Ville et/ou l'Agglo : élaboration des menus en respect de la saisonnalité des produits locaux; actions pédagogiques auprès des convives. De son côté, la Chambre d'Agriculture aide à l'identification de producteurs, groupements d'agriculteurs en capacité à répondre à ces marchés.

## ***Groupement d'achat alimentaire :***

- *Exemple du groupement d'achat / collèges et lycées du Lot.*

## ***Cuisine centrale (liaison froide ou chaude) et possédant une légumerie***

- *Exemple de la cuisine centrale de Lons le Saunier*

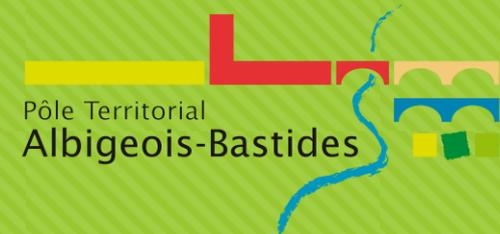
## ***Lieu de restauration collective équipée d'une cuisine***

- Questions – réponses

## SEQUENCE 2 : Projet Alimentaire Territorial Albigeois Bastides – Anaïs HUOT

GROUPE





# Projet Alimentaire Territorial Albigeois Bastides



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# Présentation du PAT Albigeois Bastides

- Historique du projet
- Méthodologie du PAT
- Les actions mises en place
- Les perspectives pour le PAT

# Le territoire



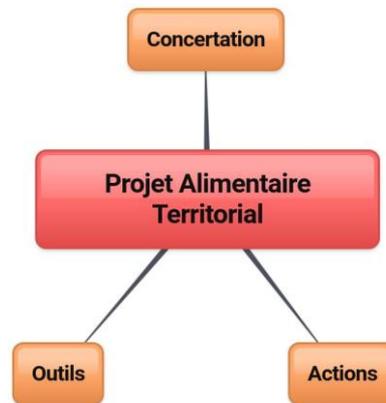
- 100 communes
- 1674 km<sup>2</sup>
- 58 671 habitants (2014)

# Historique du projet

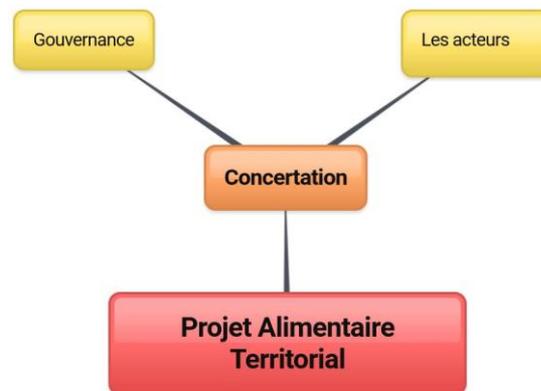
- Observatoire des Circuits Courts : recensement des exploitations du territoire
- Restauration Collective : accompagnement d'une dizaine de restaurants collectifs : rencontre avec des producteurs, échanges, formations...
- Programme LEADER : thématique inscrite dans la stratégie du territoire

=> Recrutement de la chargée de mission en novembre 2016

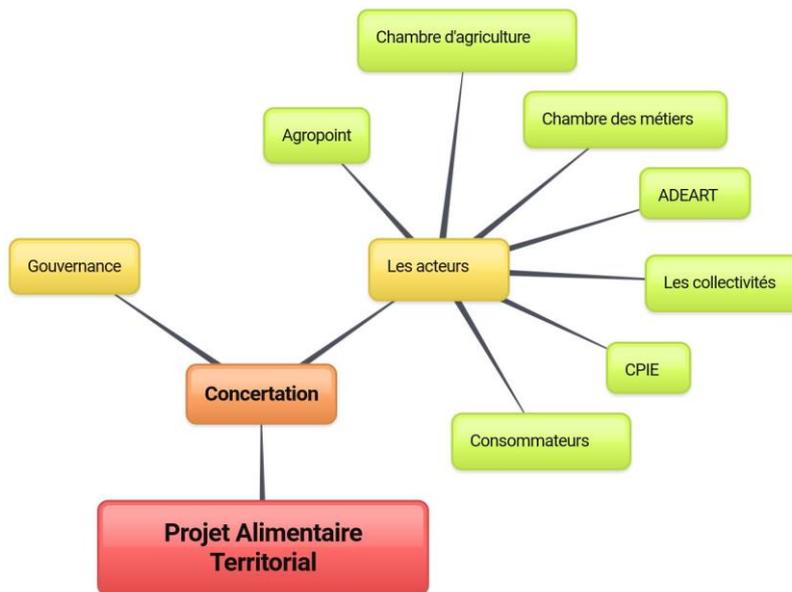
# PAT Albigeois Bastides



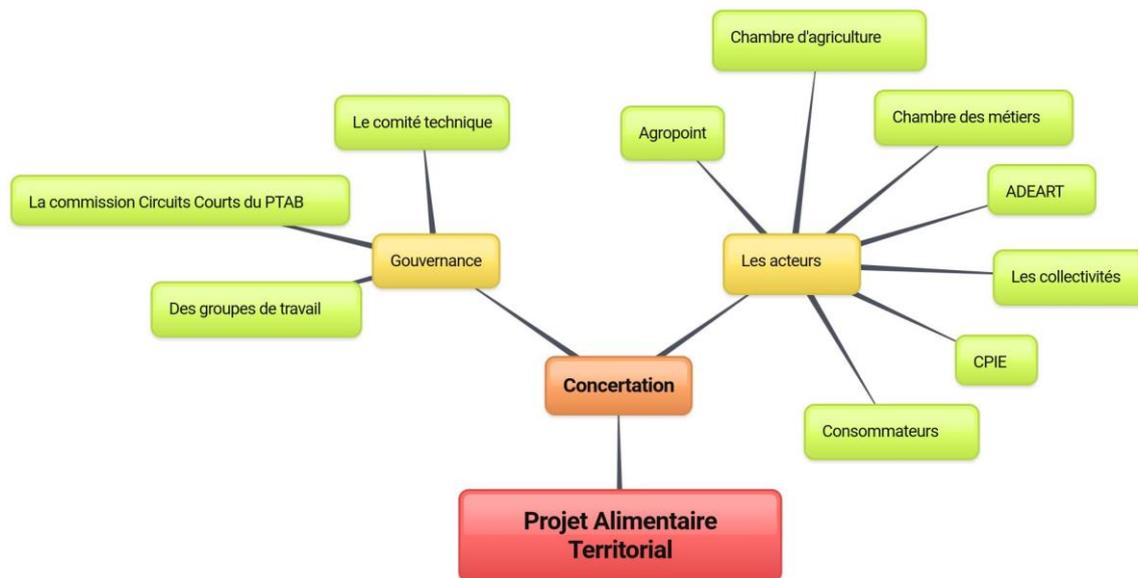
# PAT Albigeois Bastides



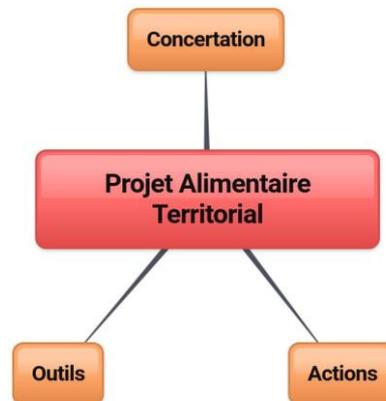
# PAT Albigeois Bastides



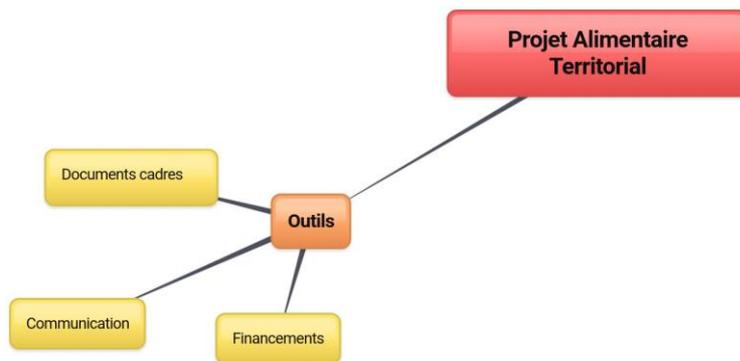
# PAT Albigeois Bastides



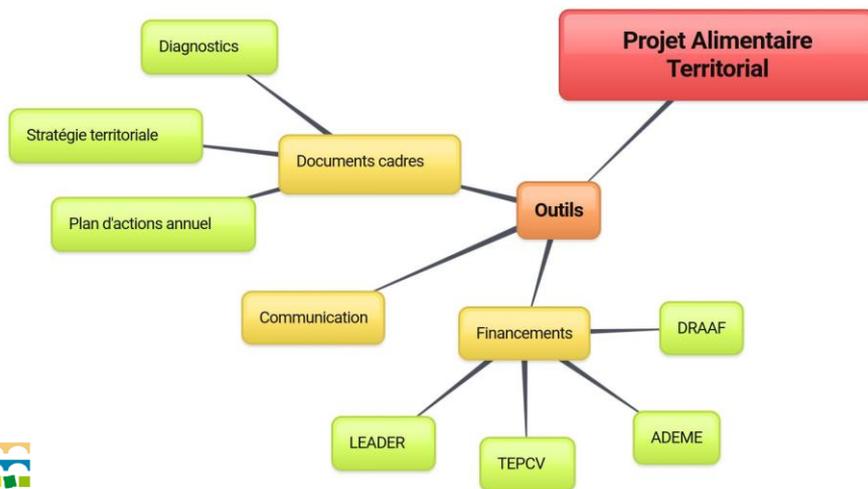
# PAT Albigeois Bastides



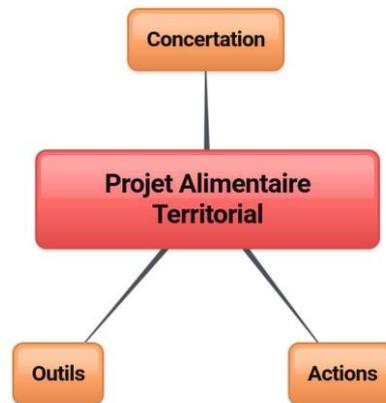
# PAT Albigeois Bastides



# PAT Albigeois Bastides



# PAT Albigeois Bastides



# PAT Albigeois Bastides



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Connaissance de la demande

Enquête quantitative et qualitative auprès de la population sur la consommation de produits locaux

Enquête en ligne

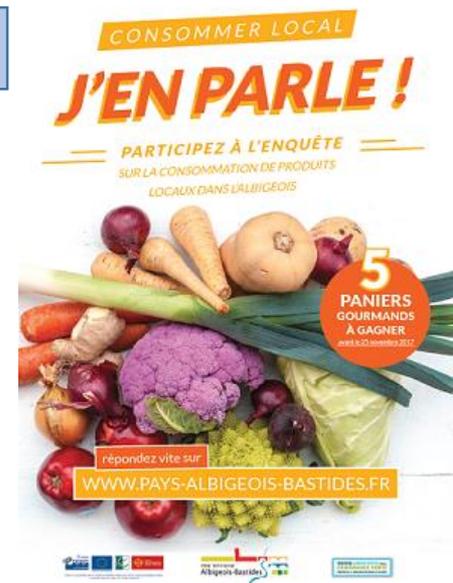
- Octobre à novembre
- Plus de 600 réponses

Réunions consommateurs

- 6 focus group dans 6 communes différentes
- 61 participants

Actions de communication et sensibilisation

- Propositions autour de 10 axes complémentaires



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Connaissance,  
développement et  
communication de l'offre

Création d'un dépliant touristique sur l'accueil à la ferme  
Création d'une base de données avec l'ensemble des producteurs et entreprises qui proposent des produits locaux en partenariat avec la Chambre d'agriculture et Chambre des métiers



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Approvisionnement local  
de la restauration  
collective

Réseau d'une dizaine de restaurants collectifs mobilisés : échanges, formations, rencontre  
avec les producteurs, outils de communication commun



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Mobilisation du foncier

Implantation d'activités maraîchères dans la Vallée du Tarn



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Développement de la  
cohésion sociale via  
l'alimentation

Défi des Familles à Alimentation Locale



Des produits locaux et de saison,  
faites le pari, participez au Défi !



# Plan d'action Juillet 2017 – Juillet 2018

Gouvernance alimentaire

Recenser et rassembler l'ensemble des initiatives et acteurs agissant sur l'alimentation et agriculture

## Forum pour l'alimentation locale 25 mai 2018



# Et après ?

## Un nouveau plan d'actions en construction pour 2018-2019

### Des défis à relever :

- Mobilisation des agriculteurs et des habitants sans épuiser les personnes investies bénévolement
- Ne pas opposer les modèles agricoles et les différents acteurs d'un territoire
- Approfondir le volet agricole (élevage, foncier...)
- Faire le lien avec le plan climat en élaboration
- Multiplier les initiatives concrètes
- Approfondir la vision territoriale en incluant l'ensemble des acteurs
- Développer l'exemplarité des collectivités

- Questions – réponses

**SEQUENCE 3 : quelques pré-requis pour la réussite d'un PAT**

GROUPE



Mardi 20 avril 2018



- L'engagement dans un PAT nécessite un consensus minimal des acteurs clés des filières agricoles et alimentaires locales.

Plutôt d'accord

...pas  
forcément  
d'accord

## Un PAT, c'est :

- Une démarche stratégique et un parti pris de développement
- un signal adressé aux acteurs économiques qui potentiellement bouscule des intérêts économiques en place (=> risque de torpillage de la démarche)

ex : volonté de **raccourcir la chaîne de valeur par intégration de la commercialisation** des productions par des agriculteurs locaux

- ⇒ *Frein possible : menace à l'emploi à l'emploi de la grande enseigne de la distribution via une pression sur les élus*
- ⇒ *Frein possible : centralisation de l'approvisionnement par des centrales d'achat qui limite les possibilités de recours aux contrats locaux (problématique technico-économique)*

Ex : projet de **porter un outil collectif de transformation** pour mieux valoriser les productions

- ⇒ *Frein possible : risque de dénonciation des contrats d'approvisionnement par les grands transformateurs / acteurs de l'industrie agro-alimentaire*

...pas  
forcément  
d'accord

## Le rôle et la posture de la collectivité : animer le processus de co construction pour faire émerger des solutions inédites

- **L'alignement des intérêts** : processus itératif, permettant de protéger les intérêts de toutes les parties prenantes et qui permet de révéler la plus-value et la complémentarité de chacun des acteurs
- **Le ressort de la confiance** : Elle n'est pas spontanée mais repose sur les acquis de l'expérience, elle n'est pas non plus exogène, mais héritage du passé se construisant par apprentissage

=> les collectivités territoriales en « catalyseur » d'une dynamique collective dont elles peuvent être à la fois les animateurs, les facilitateurs, les acteurs et les garants



## ***Points de vigilance***

- **Le portage politique , la crédibilité de l'interlocuteur (élu ou agent de développement), sa culture du sujet et sa capacité à entrer en dialogue** avec les acteurs économiques sur un champ donné.

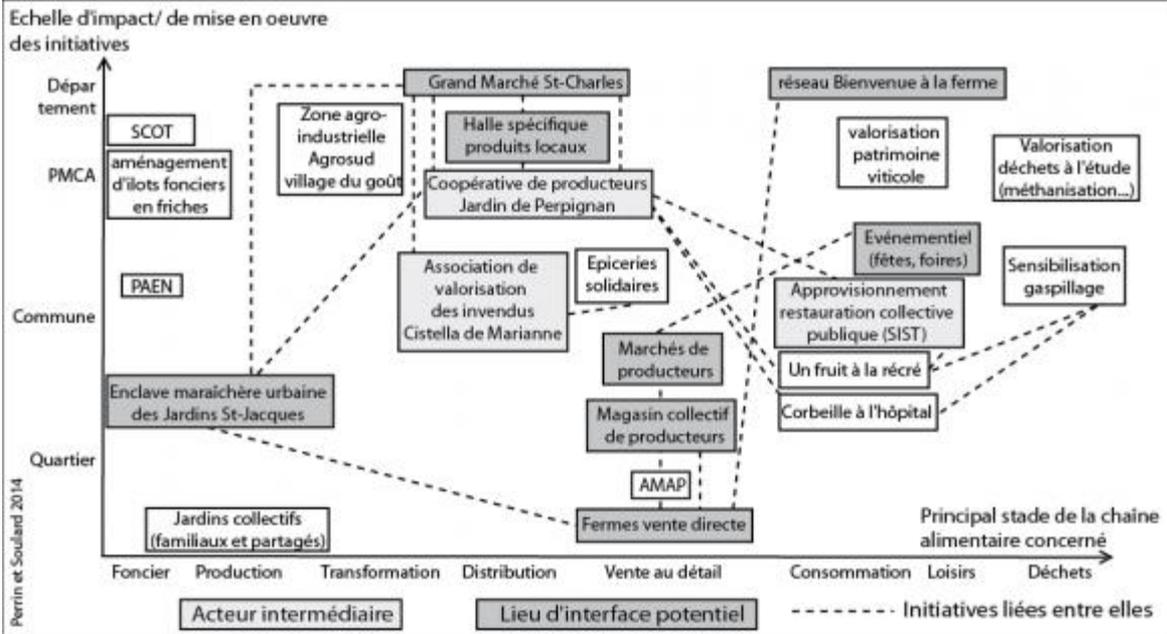
ex : sur la commune nouvelle du Mené, la « double casquette » du Maire contribue à la légitimation de son action auprès des agriculteurs locaux.

- **Savoir décrypter** le jeu d'acteurs et des stratégies économiques, en amont de la démarche afin d'évaluer le degré de convergence des intérêts qui peuvent, être convergentes, totalement ou partiellement contradictoires.
- **Dépasser le frein culturel** de certains élus : « le développement économique relève exclusivement des acteurs économiques et de leurs représentants »
- **Anticiper le risque de concurrence institutionnelle**

# La cartographie des acteurs



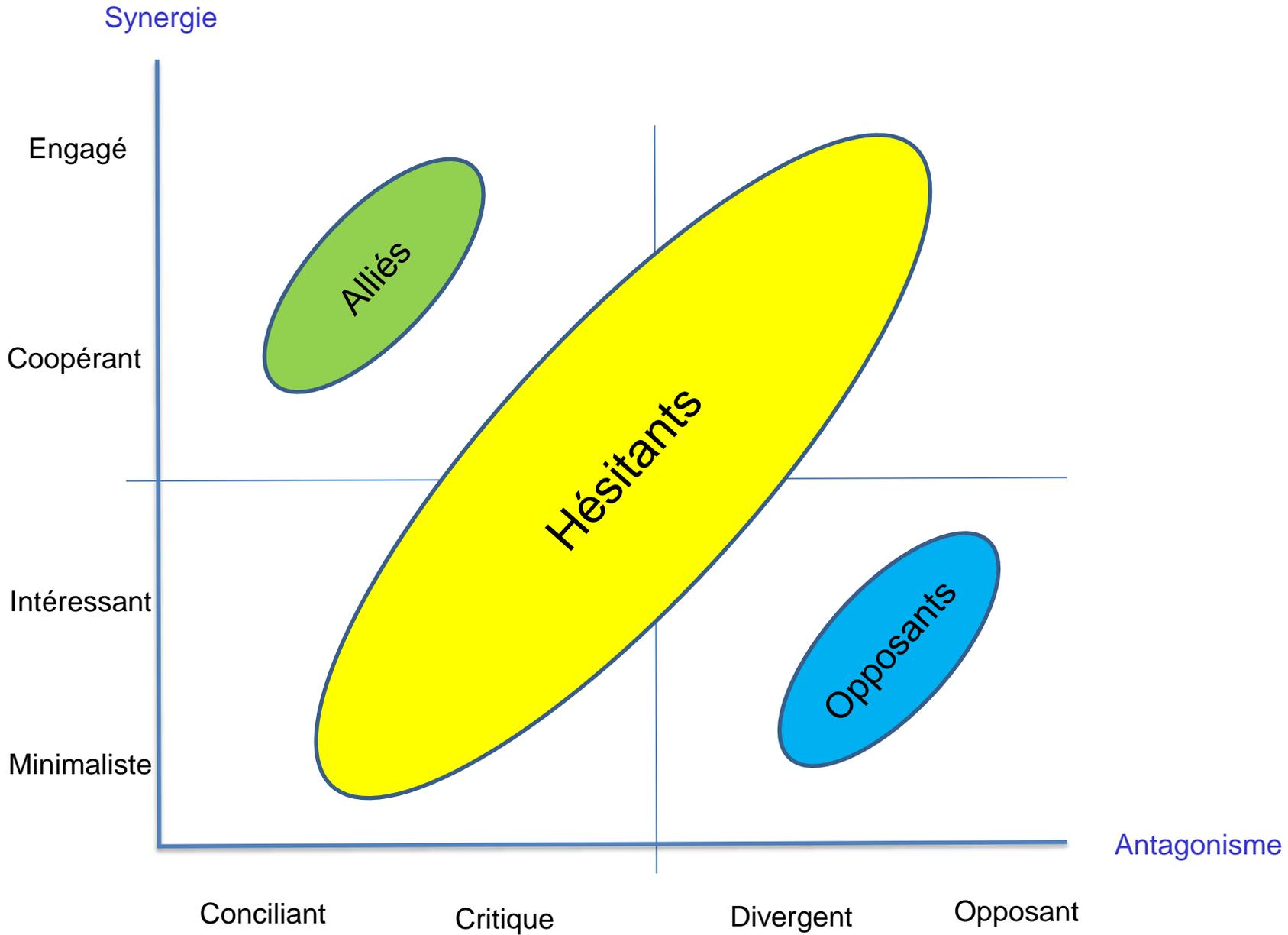
RESSOURCES NATURELLES : EAU, AIR, SOL, BIODIVERSITÉ • Stocks de poissons • Fertilité des sols • Qualité de l'eau, de l'air...	
LES PRODUCTEURS	Producteurs, groupement de producteurs, organisme de développement, coopératives
	Jardins familiaux, d'insertion, autoproduction
LES TRANSFORMATEURS	Transformation artisanale ou fermière, collecte centralisée et marchés de négoce, transformation agro-industrielle
LES NÉGOCIANTS	Marchés de gros, négociants grossistes, plate-formes d'achats dédiés
LES VENDEURS, REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS	Marchés de plein vent, vente directe, amap, boutiques de producteurs, petits détaillants et artisans sédentaires et ambulants, restaurants, restauration collective, grande et moyenne distribution
LES CONSOMMATEURS, LES ACHETEURS PUBLICS et PRIVÉS	Citoyens, collectifs, associations de consommateurs, événementiels, associations d'aide alimentaire
Ils influencent le système : territoires de projets et aménageurs, institutions et dispositifs (aides, labels, normes, taxes,...) recherche, formation, éducation, médecine, associations locales (environnement, santé, éducation),..., médias, financeurs (banques, fondations, entreprises, crowdfunding...).	



Source : DRAAF Occitanie, Construire son PAT

Source : Coline Perrin and Christophe-Toussaint Soulard, Cas de Perpignan

# La socio - dynamique des acteurs



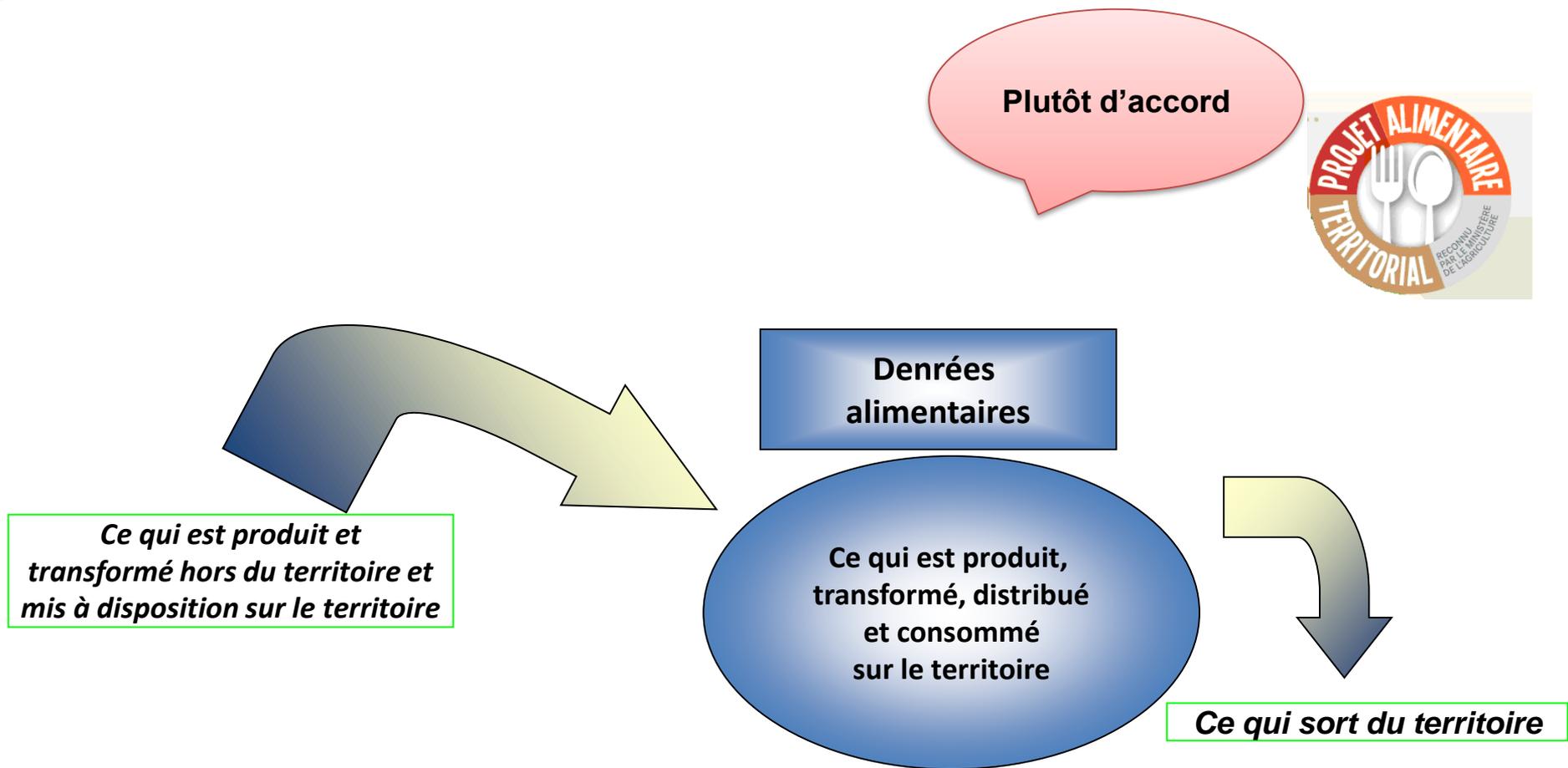
- Le diagnostic agricole et alimentaire, c'est un préalable indispensable : il faut avoir une idée très précise de ce qui est produit, transformé sur place, des flux d'entrées et de sorties des produits



Plutôt d'accord



...pas forcément d'accord



- Le diagnostic permet d'objectiver / mesurer la réalité, repérer les enjeux clés et les potentiels leviers pour le territoire,
- « Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on part »

=> Mode d'action classique, qui rassure, dans l'ADN des collectivités territoriales



### Que dit la loi ?

« Art. L. 111-2-2. – « Ils [les PAT] s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire »

- Le diagnostic constitue un point de départ. Il permet de :
  - Comprendre le fonctionnement du système alimentaire à l'échelle du territoire
  - Répertorier les principales difficultés et attentes
  - Connecter les différentes problématiques gravitant autour de l'alimentation (social, environnement...)
  - Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux liés à la relocalisation du système alimentaire,

...pas  
forcément  
d'accord

### ...mais aussi, des difficultés rencontrées

- Les bases de données existantes ne sont pas faites pour mesurer ce que l'on cherche à observer (approche transversale et mesure des flux intra-inter territoires)
- Les périmètres de projets ne correspondent pas toujours aux périmètres institutionnels de collecte des données
- Les détenteurs d'informations ne coopèrent pas toujours

### ...mais aussi, des limites :

- les études s'inscrivent sur un pas de temps qui n'est pas toujours celui des acteurs économiques (=> risque de les perdre en cours de route)
- Les études « rassurent » les élus, mais ne permettent pas nécessairement de construire du projet (peut aussi être contre-productif)



...pas  
forcément  
d'accord

**Mais aussi et surtout...**

**Les PAT sont un champ ouvert d'innovation et d'expérimentation**

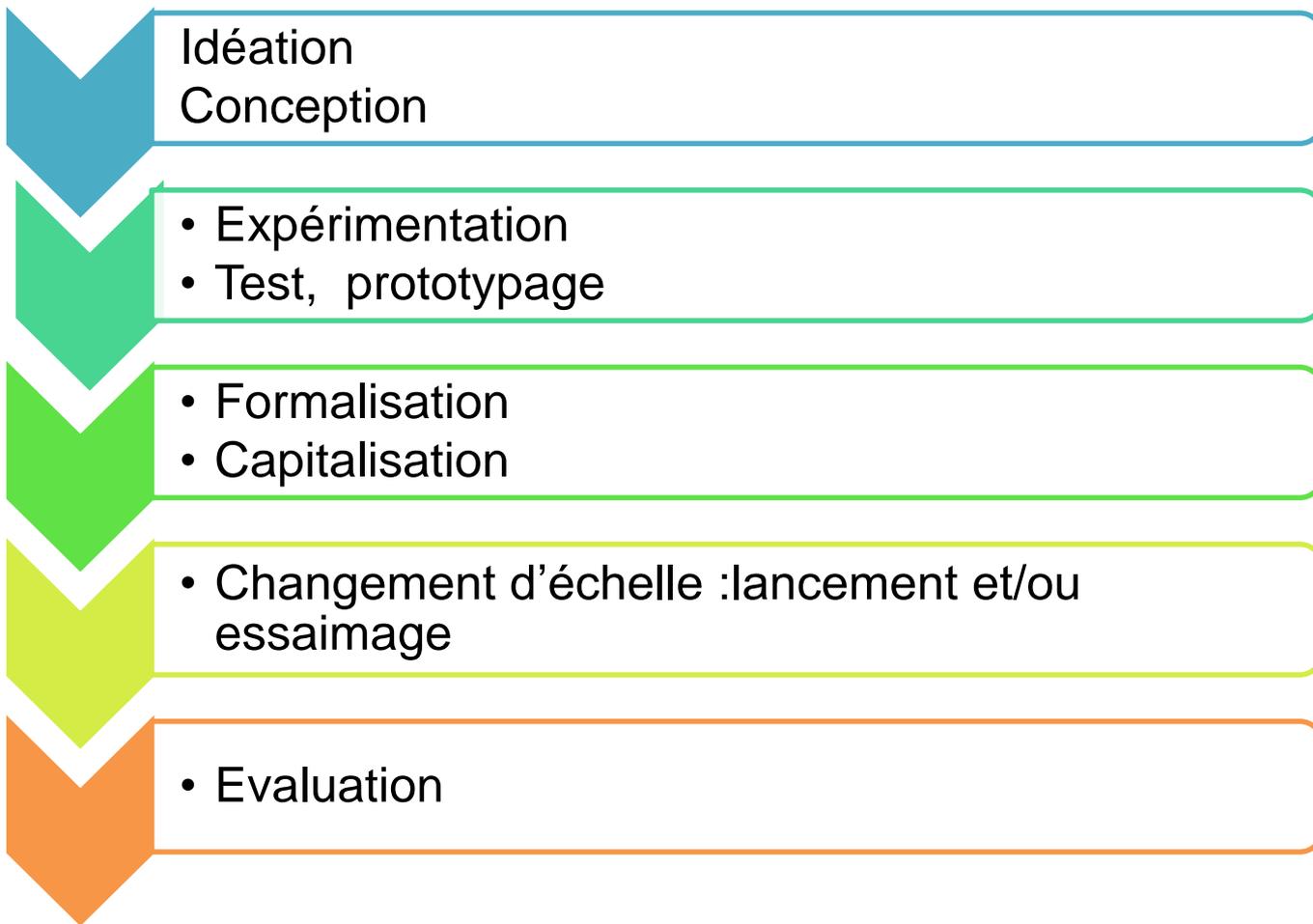
- De l'amorçage des idées à l'organisation des projets et la proposition de marchés tests.
- C'est un processus long, itératif, d'incubation et de prototypage de solutions innovantes : R et D territoriale
- L'innovation peut provenir de partout. L'enjeu des territoires est donc de **créer des conditions locales favorables à l'innovation.**

Outils:

- La méthodologie de l'expérimentation (*versus* la démarche de planification)
- La capacité à articuler vision de long terme et petites réussites à court terme

**Difficulté à dépasser** : démarche entrepreneuriale, pas dans l'ADN des collectivités





## Points de vigilance / bonnes pratiques

- Mobiliser et recoller les nombreuses études souvent existantes
- Privilégier le regard croisé des acteurs pour qualifier le diagnostic / les besoins / les opportunités (par rapport à la donnée froide)
- Utiliser les diagnostics pour faire connaître la démarche , mobiliser les acteurs, créer du consensus
- Articuler la logique de l'action à celle de l'observation / capitalisation

## Présentation d'expériences : PAT de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes -Pyrénées

Dans le cadre de leur PAT : Elaboration d'un diagnostic alimentaire partagé par les acteurs (en cours) :

- Inventaire de l'offre sur le territoire, disponible pour la conso locale
- Analyse des besoins de la RHD et de la consommation domestique
- Structuration de la filière pour que l'offre et la demande se rejoignent
  - Actions de développement de la production locale orientées vers les produits déficitaires
  - Comment rendre accessible les produits locaux pour la RHD (pb commande publique) : regroupement de l'offre
  - Réflexion sur outil logistique de type plateforme et optimisation des flux

- Construire des circuits de proximité, c'est nécessairement bousculer / repenser les organisations, et les modèles économiques existants

Plutôt d'accord

...pas  
forcément  
d'accord

...pas  
forcément  
d'accord

**Le développement des circuits de proximité , repose essentiellement sur la capacité à mobiliser les leviers directs de la collectivité (commandite publique, foncier,...) et à mettre en relation des écosystèmes d'acteurs qui ne connaissent pas :**

Dans ce contexte, le rôle des collectivités est avant tout :

- De jouer un rôle d'interface / légitimation / tiers de confiance vis-à-vis des acteurs locaux
- De faire de la communication, sensibilisation, éducation, ...
- de Créer de lieux de dialogue / mises en interaction des différents maillons des filières locales
- Agir sur le foncier et l'installation

Plutôt d'accord

**Pour peser et proposer une alternative crédible aux monopoles / oligopoles qui structurent les circuits / filières classiques, il faut également pouvoir :**

- **Structurer des organisation collectives**, multi-acteurs, pour faire émerger les projets collectifs ? (collectivités ? PTCE ?,...), avec quel modèle pour assurer leur pérennité?
- **Structurer des organisation collective, multi-acteurs, pour porter les projets opérationnels** (mutualisation de ressources, moyens, accéder à l'échelle,...) ( ex : développement des SCIC dans le champ agricole et alimentaire)
- **Tester de nouveaux modèles économiques** (mobilisation des plateformes numériques, logistique du dernier kilomètre,...)

## Exemple d'outil collectif : la SCIC Loc'Halle Bio

Pour le FRAIS, allez au plus PRÈS



### A propos de Loc'Halle Bio

**LOC'HALLE BIO** est une structure coopérative qui réunit des producteurs de fruits et légumes bio, tous situés à moins de 150km de Bordeaux.

### Sa vocation

Proposer aux commerçants et restaurateurs de l'agglomération bordelaise une offre maraîchère de qualité, **exclusivement bio**.  
 Détaillants primeurs, magasins spécialisés, restaurateurs et professionnels de la restauration collective peuvent ainsi profiter toute l'année, auprès d'un seul fournisseur et en un seul lieu de l'ensemble de la gamme de fruits et légumes de saison cultivés localement.

### La force de la proximité

*"La fraîcheur n'attend pas, nos clients non plus"*

Plateforme souple et légère issue de l'économie sociale et solidaire, **LOC'HALLE BIO** garantit la compétitivité de ses produits grâce notamment à la mutualisation des frais logistiques entre producteurs. En s'installant sur le **MIN de Bordeaux-Brienne**, **LOC'HALLE BIO** a fait le choix de la proximité avec sa clientèle qui peut venir y choisir directement ses produits mais également bénéficier de notre service livraison.

- Plateforme souple et légère issue de l'économie sociale et solidaire, **LOC'HALLE BIO** garantit la compétitivité de ses produits grâce notamment à la mutualisation des frais logistiques entre producteurs.
- En s'installant sur le **MIN de Bordeaux-Brienne**, **LOC'HALLE BIO** a fait le choix de la proximité avec sa clientèle.

## Points de vigilance / bonnes pratiques

- Mobiliser l'ensemble des leviers des collectivités
- Ne pas se concentrer uniquement sur les leviers directs (foncier, commandite publique,...)
- les collectivités pas forcément en portage, mais en soutien aux dynamiques entrepreneuriales
- Des binômes collectivités / collectifs d'acteurs qui fonctionnent bien ( ex. CC de l'Audruicq)
- S'appuyer sur des leaders, en capacité de fédérer autour de projets collectifs
- Mobiliser de l'ingénierie sous forme d'accompagnement méthodologique pour consolider / structurer des projets collectifs, plutôt que de l'étude pré-opérationnelle

((( TERRITOIRES CONSEILS

**Pour aller plus loin**

GROUPE



- Des **journées d'échange et d'informations** nationales ou régionales



- Un **accompagnement terrain** permettant de faciliter l'appui à une structuration collective d'un entrepreneuriat de territoire



- des cycle de **webs conférences**



- Des dossiers - *caissedesterritoires.fr*

- Fiches expériences
- publications,
- ....



- **MERCI A TOUS!**

